

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'environnement, de  
l'énergie et de la mer en charge des  
négociations internationales sur le  
climat

**Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature**  
**Direction de l'eau et de la biodiversité**

Arrêté du **07 JUIN 2016**

**Portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public Agence des aires  
marines protégées**

NOR : DEVL1611390A

Texte non publié au Journal officiel

**La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des négociations  
internationales sur le climat, le secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la  
pêche et la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité,**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.334-1, L.334-2, R.334-4 à  
R.334-6 ;

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public Agence des aires  
marines protégées :

*En qualité de représentants des collectivités territoriales  
et de leurs groupements*

, désigné par l'Association des maires de France

M. Jean-Pierre Tallieu, désigné par l'Assemblée des départements de France

M. Benoît Biteau, désigné par l'Association des régions de France

*En qualité de président du conseil d'administration de l'établissement public  
d'un parc national ayant une partie maritime*

M. Ferdy Louisy, président du conseil d'administration de l'établissement public du parc  
national de Guadeloupe

*En qualité de représentant des gestionnaires de  
réserves naturelles ayant une partie maritime*

M. Guy-François Frisoni

*En qualité de président de comité de pilotage  
d'un site Natura 2000 ayant une partie maritime*

M. Roger Le Goff

*En qualité de représentant des parcs naturels régionaux intéressés,  
sur proposition de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux de France*

M. Louis Boutrin

*En qualité de représentants des associations de protection de  
l'environnement agréées ou de fondations*

M. Denis Ody

M. Denez L'Hostis

*En qualité de représentant du Comité national des pêches  
maritimes et des élevages marins*

M. Gérard Romiti

*En qualité de représentant du Comité national de la conchyliculture*

M. Thierry Lafon

*En qualité de représentant du secteur professionnel des transports maritimes,  
désigné par le ministre chargé des transports*

M. Eric Banel

*En qualité de représentant du secteur professionnel de la recherche  
et de l'exploitation des ressources minérales, désigné par le ministre chargé de l'énergie*

M. Christophe Verhague

*En qualité de représentant du personnel élu par le personnel de l'agence*

M. Olivier Gallet

*Au titre des personnalités qualifiées*

M. Jérôme Bignon

M. Gilles Boeuf

## Article 2

Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le

Pour la ministre et par délégation :  
Le directeur de l'eau et de la biodiversité  
F. MITTEAULT

